

**..... : LES OPERATIONS BANCAIRES COURANTES****1. L'ENVOI A UN CLIENT DU RELEVÉ DE COMPTE**

Etablis le plus souvent sur des imprimés mécanographiques, ces relevés de comptes comportent un texte restreint de correspondance.

Dans d'autres cas, une lettre très courte peut-être jointe à l'envoi de relevé.

**PLAN**

- Annoncer l'envoi du relevé (extrait) de compte e précisant le numéro de compte ;
- Préciser la période de relevée ainsi que le solde du compte ;
- Informer que la direction de l'Agence se tient à la disposition du client pour tout renseignement relatif à cet extrait ;
- Formule de politesse ;
- Signature de la banque.

**2. LE REFUS DE PAIEMENT D'UN CHEQUE**

La banque peut refuser le paiement d'un chèque pour les raisons suivantes :

- Signature non-conforme à la signature déposée ;
- Situation du compte ne permettant pas le paiement etc.

**PLAN**

- Informer que le chèque série ..... N°..... a été présenté aux guichets pour le paiement ;
- 
- Mentionner le refus de paiement en donnant les raisons ;
- Demander une suite urgente de la part du client et relative aux instructions au sujet du paiement ;
- Formule de politesse
- Signature de la banque.

### **a. Le retour d'un effet impayé**

Lorsqu'un client remet un effet à sa banque, il peut percevoir le montant avant l'échéance. Qu'il escompte l'effet.

La banque alors crédite son compte en payant l'effet avant l'échéance. Par contre, si l'effet revient impayé à l'échéance, un protêt est établi par un huissier. La banque dans ce cas débite le compte du client du montant nominal de la traite plus les frais de protêt.

#### **PLAN**

- Annoncer le retour de la traite en précisant le numéro, le montant, la date d'échéance et le tiré ainsi que la date de remise ;
- Informer que cette traite a été protestée ;
- Informer le client que son compte a été débité du montant nominal plus des frais ;
- Formule de politesse ;
- Signature de la banque.

### **3. LES PAIEMENTS PAR TRAITES**

Le paiement par traite est un moyen couramment employé grâce auquel le commerçant (ou le particulier) ne règle le montant d'une mise immédiatement à sa disposition qu'à une date future, l'échéance étant fixée par accord préalable entre le fournisseur et l'acheteur. L'échéance est spécifiée sur l'effet de diverse manières ; « Au novembre prochain », « A 30 ou 60 ou 90 jours fin de mois de livraison.

L'acheteur s'engage au paiement à l'échéance par l'acceptation de la traite (mention « Accepté » et Signature).

La traite peut être mise en circulation : c'est une pratique qui d'ailleurs tend à se raréfier, par laquelle le bénéficiaire utilise la traite comme mode des paiements vis-à-vis d'un tiers qui endosse la traite. Il peut y avoir plusieurs endosseurs successifs. Les cas typiques de correspondance échangée entre les banques et leurs clients au sujet de la traite sont :

- La remise d'effets à une banque,
- Le renvoi d'effets par la banque,
- L'accusé de réception d'un effet.

### **3.1. La remise d'effets à une banque**

#### **PLAN**

- Annoncer la remise de l'effet ou des effets en précisant le montant, la date d'échéance, et le nom du tiré ;
- Demander à la banque de le ou les faire à l'acceptation et de les renvoyer au client ;
- En cas de refus, faire dresser ou ne pas dresser de protêt par la banque ;
- Formule de politesse.

Lorsque la remise a pour objet l'encaissement (ou l'escompte) d'effets, on utilise généralement un formulaire intitulé :« Bordereau de remise ou remise à l'encaissement/escompte ». La banque répond par un « bordereau d'encaissement » ou un « bordereau d'escompte » si les traites doivent être escomptées.

### **3.2. Le renvoi d'effets par la banque**

#### **PLAN**

- Accuser réception de la lettre qui traite le ou les effets ;
- Préciser si le ou les effets a ou ont accepté(e) ;
- Dire si le protêt a été ou non, en cas de non acceptation ;
- Annoncer le renvoi de l'effet ou des effets et le montant des frais débité du compte ;
- Formule de politesse ;
- Signature de la banque.

**APPLICATION 1**

La Banque de l'Est, 7, place d'armes, à Epinal (France) envoie le relevé de compte pour ce mois dernier à son client M. PRESTAT, 109, rue du Rhin, à Mulhouse.

Le compte est d'un montant de 650 5 600 Euros.

***Travail à faire :***

***Rédigez ce jour cette lettre.***

**APPLICATION 2**

Le 1<sup>er</sup> de ce mois, Monsieur DRUVIER, 128, quai André-Citroën, Paris, a émis le chèque n° 3 633 472 d'un montant de 3 500 Euros sur le CREDIT LYONNAIS, rue Ordener 78, à Paris.

Après dépôt, la banque constate que la signature n'est pas conforme à la signature déposée.

***Travail à faire :***

***Rédigez ce jour la lettre de refus de paiement à adresser à Monsieur DRUVIER.***

**APPLICATION 3**

Le 10 dernier, Monsieur Albert RAPIN, 125, rue du Sentier, à Paris, titulaire du compte 6966 Q, émet sur le CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, avenue de Breteuil, à Paris, le chèque n° 5 267 249 d'un montant de 800 Euros.

Après dépôt, la banque a constaté que le chèque était sans provision. Elle a par la suite dressé protêt et débité le compte de Monsieur RAPIN du montant nominal du chèque plus les frais de protêt (125 Euros).

***Travail à faire :***

***Rédigez ce jour la lettre de retour du chèque que la banque adresse à Monsieur RAPIN.***